



Septèmes-les-Vallons le mardi 2 août 2022

La lettre du Maire



Madame, Monsieur,

Dans un contexte budgétaire déjà contraint pour nos collectivités territoriales, au sortir d'une crise sanitaire inédite ayant elle-même engendré une crise économie et sociale sans précédent, nos communes se doivent aussi, tout comme chacun de vos foyers, de faire face à l'explosion des coûts relatifs aux fluides énergétiques (gaz, électricité...). Pour notre ville, c'est un surcoût qui correspond à une augmentation des crédits votés au Budget Primitif de près de 130%, soit une augmentation de plus de 341 000€.

En complément de notre politique municipale environnementale à moyen et long termes, qui vise à développer la mise en œuvre de dispositifs favorisant les énergies renouvelables, comme l'installation de panneaux photovoltaïques et/ou solaires sur nos équipements, nous n'avons pas attendu le lancement de "l'opération sobriété" du Gouvernement Borne pour prendre des mesures d'économies d'énergie.

C'est le cas notamment au sein même de nos bâtiments municipaux, en dehors de nos écoles et de nos crèches, pour des raisons évidentes de confort d'apprentissage et de sécurité. Depuis les premières vagues de chaleur, les systèmes de climatisation sont limités. Il en sera de même cet hiver avec le chauffage. Au-delà de 19°C, aucun déclenchement ne sera effectif. Ces petites actions, associées à l'aspect sensibilisation de nos agents et des utilisateurs des équipements communaux, sont amenées à devenir des habitudes de travail, comme des réflexes du quotidien. Nous devons et nous voulons donner l'exemple. Il n'y a plus de petites économies ; sans évoquer les aspects environnementaux.

Nous devons continuer à agir en faveur de notre climat, pour la survie de notre planète.

Mais, d'ores et déjà, nous savons que ce ne sera pas suffisant.

C'est pourquoi nous avons aussi demandé à nos associations de contribuer à l'effort collectif. Depuis le début d'année, le prix du papier a également augmenté de plus de 60%. Les professionnels du secteur nous font savoir qu'une pénurie généralisée de cette ressource semble se profiler d'ici à quelques mois. Associée à une énième hausse de son coût. C'est une situation qu'il nous a fallu prendre en considération et qui nous impose la plus grande attention quant à l'usage que nous ferons du papier. Et ce, dès aujourd'hui. Dans le courant de l'été, une phase de concertation et de réflexions s'est donc engagée avec nos dirigeants associatifs. En ligne de mire, un objectif commun : que l'impression ne soit plus systématique, mais le dernier recours. Au regard des outils numériques disponibles, existants ou à développer, une autre façon de communiquer, plus digitale, induirait une diminution certaine des impressions, et donc des coûts y afférant. C'est aussi vrai pour cette présente Lettre du Maire.

Là encore, d'autres pistes de réflexion, amenant à engendrer bien d'autres économies d'énergie, se doivent d'être mises dans la balance. Certaines, nécessitant une compréhension et une implication de chacune et chacun, à tous les niveaux.

Il est une solution, parmi d'autres, qui consiste à réduire l'intensité lumineuse des éclairages de la voie publique, voire à éteindre certains points lumineux, entre telle heure et telle heure de la nuit. Bien des communes voisines ont, dès ce printemps, adopté cette mesure. Longtemps, pour de multiples raisons, en particulier parce que je sais que nombre d'entre vous êtes attachés à un éclairage nocturne de la voirie de manière continue, je n'y étais pas favorable. Au regard des échanges que j'ai pu avoir avec mes collègues Maires et des réactions majoritairement positives, y compris de la population, j'ai demandé à mes services de prendre les dispositions nécessaires afin que nous puissions rapidement réaliser des économies d'énergie en termes d'éclairage de la voie publique qui, je vous le rappelle, est géré par la commune au nom et pour le compte de la Métropole Aix-Marseille Provence dont c'est la compétence dans l'attente de nouvelles dispositions législatives.

Pour cela, sans délai, dans tous les quartiers de notre commune, les candélabres continueront à fonctionner toute la nuit, mais leurs nombres en fonctionnement sera réduit, de l'ordre d'un sur deux. Ni tout allumé, ni tout éteint. C'est une décision qu'il me fallait prendre. Comme je l'ai déjà mentionné plus haut, il n'y a plus de petites économies.

En parallèle, comme certaines et certains d'entre vous ont pu s'en rendre compte, les éclairages d'ambiance et d'embellissement de nos équipements publics ont déjà, soit été réduits au minimum, soit réglés pour ne fonctionner qu'une petite partie de la nuit. Aussi, nous avons limité l'amplitude des éclairages de nos aires de sports et de loisirs.

Avec votre soutien et votre compréhension, je ne doute pas, qu'ensemble, nous parviendrons à surmonter ces difficultés. Et naturellement, je vous invite à poursuivre vos propres efforts en la matière, ne serait-ce que pour laisser un Monde plus décarboné, moins énergivore, pour les générations à venir.

Je sais pouvoir compter sur vous



Votre Maire,
André Molino